



N° Habilitation 2905

Formation agent des services de sécurité d'incendie et d'assistance à personnes
FORMATION INITIALE

OBJECTIFS :

Cette formation vise à donner au candidat les compétences nécessaires pour assurer les fonctions d'agent permanent des services de sécurité incendie et d'assistance à la personne dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

PUBLIC :

Cette formation s'adresse à tout public.

ORGANISATION DE LA FORMATION:

- **Prérequis**
Etre secouriste à jour de ses recyclages
Etre apte physiquement
Maîtriser le français, parlé et écrit
- **Durée**
67 heures minimum
- **Effectif**
De 1 minimums à 12 stagiaires
- **Intervenant(s)**
Formateur SSIAP du niveau minimum de celui délivré, à jour de recyclages.
- **Méthode pédagogique**
Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas, mise en situation...
- **Attribution Finale**
Diplôme d'agent des services de sécurité et d'assistance à personne (SSIAP 1).

TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE:

- Arrêté du 2 mai 2005
- Arrêté du 25 juin 1980
- Arrêté du 30 décembre 2011

PROGRAMME DE FORMATION

- **LE FEU ET SES CONSEQUENCES**

Eclosion et développement

Le comportement au feu

- **LA SECURITE INCENDIE**

Principes de classement des établissements

Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie

Desserte des bâtiments

Cloisonnement d'isolation des risques

Evacuation du public et des occupants

Désenfumage

Eclairage de sécurité

Présentation des différents moyens de secours

- **LES INSTALLATIONS TECHNIQUES**

Installations électriques

Ascenseurs et nacelles

Installations fixes d'extinction automatiques

Colonnes sèches et humides

Système de sécurité incendie

- **ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE**

Le service sécurité

Présentation des consignes de sécurité et main courante

Le poste de sécurité

Rondes de sécurité et surveillance des travaux

Mise en œuvre des moyens d'extinction

Appel et réception des services publics de secours

Sensibilisation des occupants

- **CONCRETISATION DES ACQUIS**

Visites applicatives

Mises en situations d'intervention

